

FICHE D'ECART

Fiche n°1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : SMIDDEV

Site inspecté : ISDND Les Lauriers

Date de l'inspection: 10 dec 2019

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

Le massif de déchets n'est pas maintenu en dépression

Ecart aux dispositions de : 9.1.5.4 de l'AP du 29 juin 2018

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

SMIDDEV
B. EISENLOHR
 Directeur Service Technique
 Parc d'Activités La Palud
 80, Impasse Thomas Edison
 83600 FRÉJUS
 TEL. 04 98 11 98 80

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Du 20/11 au 05/12 un arrêt de la torchère a été nécessaire pour réaliser les travaux d'alimentation de l'oxydateur de l'évapoconcentrateur.

Au moment de la remise en route de la torchère, le 05 décembre 2019, un défaut du transfo d'allumage est constaté. Les pièces sont commandées et ce n'est que le 10 décembre que l'on pourra procéder au remplacement du transfo et des câbles d'allumage.

Puis courant décembre, le gaz a été redirigé vers l'oxydateur de l'évapoconcentrateur en vue de sa valorisation.

DREAL

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	X	Oui	Non
Proposition de mise en demeure		Oui	Non
Proposition d'arrêté complémentaire		Oui	Non

Commentaires : La remise en service de la centrale d'aspiration et de la torchère seront vérifiés lors de la prochaine inspection

L'inspection le : 04/02/2020

Fiche soldée le :